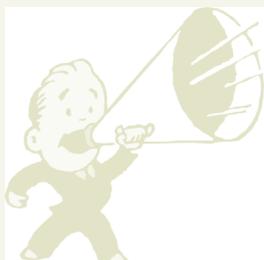


Le Petit Rapporteur



Commune du Dévoluy

En direct du Conseil Municipal Du 12 juin 2014

Au cours du Conseil Municipal du 12 juin dernier, 12 points ont été abordés (hormis les questions diverses).

1- L'attribution annuelle des subventions communales aux associations a été votée.

Ainsi, ce sont 59 200 € qui ont été attribués selon les besoins, entre les 14 associations demandeuses.

2- Une consultation avait été lancée en 2013 afin de choisir un maître d'œuvre pour la construction du Centre de bien-être de la Joue du Loup. C'est donc l'équipe de DHA qui est retenue, avec un marché de maîtrise d'œuvre de 660 000 € HT pour un projet estimé à 4.5 millions d'euros.

3- Le marché à bons de commande de travaux de voirie communale a été attribué à l'entreprise la Routière du Midi pour une durée de 4 ans. Le montant estimatif est de 200 000 € de travaux par an.

4- Un schéma directeur de l'eau a été établi. Ce dernier

a préconisé l'installation d'une télésurveillance des ouvrages d'eau potable. Suite à une consultation, OTV Sud s'est vu attribué le marché pour un montant de 109 854 € HT.

5- La Commune souhaite faire des travaux pour les abords et l'embellissement des points de collecte. Cela fait l'objet d'un marché qui a été attribué à la Routière du Midi/Pélissard pour un montant de 202 652.30 € HT.

6 et 7- Un chalet multi-accueil va être construit pour le domaine nordique à l'entrée de la Joue du Loup. Par consultation, 8 entreprises ont été retenues pour la construction du bâtiment. Un avenant au marché de maîtrise d'œuvre a également été voté pour ce projet subventionné à hauteur de 80%.

8- Suite au transfert d'une partie du personnel de la Commune à la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, le tableau des effectifs a été mis à jour.

9- Une convention de partenariat a été signée avec Cyprien Sarrazin. La Commune lui verse donc 2500 € afin qu'il puisse suivre le circuit des compétitions de ski au niveau coupe d'Europe et du Monde, et ce, aux couleurs du Dévoluy.

10- Des décisions modificatives ont été apportées aux budgets suivants: budget général, budget annexe Lotissement les Lapiaz et budget annexe ordures ménagères.

11- Comme la loi l'impose, la Commune met en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée en septembre 2014. Les temps d'activités périscolaires et les activités pédagogiques complémentaires (non obligatoires), auront lieu les vendredis après-midi pour les 2 écoles du Dévoluy.

12- Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'espace muséographique a été attribué à Espace GAÏA pour un montant de 190 700 €.

Présentation :

Le « Petit Rapporteur » a pour but de vous faire un résumé des conseils municipaux.

Rapide et simple, il vous présente les décisions de la Commune, Conseil par Conseil.

Si vous souhaitez accéder aux Comptes Rendus complets, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Commune:

www.mairiedevoluy.fr

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Le Conseil Municipal du 20 juin 2014 avait pour but d'aborder deux points.

Dans un premier temps, trois délégués et trois suppléants du Conseil Municipal ont été élus en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 28 septembre 2014.

Les titulaires sont donc : Jacqueline PUGET, Jean-Marie PRAYER et Christine ROUX.

Les suppléants sont : Alain LAURENS, Marie-José CAYOL et Guy MICHEL.

Le second point concernait les travaux de construction de bureaux au garage technique communal qui se trouvent à St-Etienne. Le montant initial de ces travaux était de 313 130.65 € HT.

Une augmentation nécessaire du marché a été votée portant le marché à 319 691.71 € HT.



Nouveaux bureaux des Services Techniques à St-Etienne